

► Note sectorielle de l'OIT

Date: 8 avril 2020

COVID-19 et les services publics d'urgence

La pandémie du coronavirus, également connue sous le nom de SRAS-CoV-2 ou COVID-19, est sans précédent dans l'histoire récente, sa transmission ayant été plus rapide et ayant atteint plus de pays que les épidémies de SRAS ou d'Ebola. Chaque gouvernement a la responsabilité, en tout premier lieu, de s'occuper des victimes de catastrophes et d'urgences se produisant sur son territoire¹.

Les gouvernements confient la responsabilité de répondre aux situations d'urgence à des entités diverses, telles que les agences du gouvernement central, les entreprises publiques, les gouvernements locaux et, le cas échéant, d'autres organisations publiques ou privées. Les services publics d'urgence (SPU) jouent un rôle important dans la protection de la population contre le coronavirus et dans la reprise de l'économie dans les meilleurs délais. Pour ce faire, ils requièrent d'une protection adéquate contre les risques inhérents et doivent participer à l'élaboration des mesures de prévention et à la conception des tâches.

Dans cette note d'information, seront abordés les problèmes des travailleurs du secteur public qui sont en première ligne dans la lutte contre la crise liée au COVID-19, au nom de l'État, souvent décrits dans les textes de lois comme appartenant aux services essentiels. Dans cette note, sont examinés le rôle de ces travailleurs dans la gestion de crise, les mesures prises par les gouvernements pour soutenir leur travail, ainsi que les principes et les outils de l'OIT, notamment les normes internationales du travail, qui les protègent.

Comme défini au paragraphe 10 des [Directives de l'OIT sur le travail décent dans les services publics d'urgence](#) (2018), ces services "comprennent la police,



© Yakov Fedorov

Il est essentiel de fournir des équipements de protection individuelle à tous les travailleurs impliqués dans la réponse à la pandémie.

les pompiers, les services médicaux d'urgence, les services de recherche, sauvetage et d'évacuation, ainsi que d'autres services régulièrement appelés à intervenir en situation d'urgence, comme les services de santé et les services sociaux, les forces armées, les services de sécurité et de surveillance, les services de déminage, les administrations locales, les morgues et les services funéraires, les services chargés de prendre les mesures immédiates nécessaires pour faciliter le sauvetage et la stabilisation, les services chargés du rétablissement de l'alimentation en eau et en électricité et les professions connexes telles que les travailleurs sociaux, selon les besoins et la situation nationale"². Parmi ces travailleurs, certains ne fournissent des services d'urgence que lorsque le besoin s'en fait sentir, telle que dans la situation actuelle.

¹ Nations Unies (1991). Résolution 46/182 de l'Assemblée Générale, Annexe, par. 4 ([A/RES/46/182](#)).

² OIT (2018). Directives sur le travail décent dans les services publics d'urgence, par. 10, Genève.

► 1. L'impact de COVID-19

Dans le contexte actuel, le rôle des travailleurs des services publics d'urgence (SPU) est défini dans le cadre des mesures prises par les États membres afin de faire face à la propagation rapide du COVID-19, et inclut entre autres le fait de:

- Ordonner la fermeture d'entreprises; demander aux gens de rester chez eux et de garder une « distance sociale » lorsqu'ils utilisent les services essentiels; placer des barrières physiques pour faire respecter les exigences de distanciation sociale dans les bureaux gouvernementaux ; et mettre à disposition des employés et des clients du secteur public des produits désinfectants pour les mains.
- Fermer les services non-essentiels, reporter la plupart des actions du personnel et sommer la plupart des fonctionnaires de travailler depuis leur domicile, en utilisant la technologie disponible, et informer le public que les services gouvernementaux ne seront pas fournis en personne, mais par téléphone ou en ligne.

En général, la préparation des gouvernements à de telles situations d'urgence s'effectue depuis plusieurs années, mais la situation actuelle rend nécessaire l'utilisation simultanée de l'ensemble des outils du gouvernement électronique (e-gouvernement) disponibles. Les mesures prises posent plusieurs défis aux travailleurs des SPU :

- En tant que prestataires de services publics et de services universels de première ligne, les travailleurs sont tenus d'entrer en contact physique étroit avec les personnes porteuses du virus, et sont donc exposés à un risque élevé d'infection. Par exemple, les policiers sont parfois contraints de s'imposer physiquement afin de faire respecter les restrictions de mouvement, dont beaucoup sont sans précédent, ils peuvent par ailleurs être confrontés à des membres du public qui résistent, avec des risques de violences.
- De même, les équipes d'urgence peuvent être exposées à la contamination par des matériaux dangereux, compte tenu notamment du manque d'équipements de protection individuelle (EPI) dans de nombreux pays et de l'absence actuelle de prophylaxie contre le virus.

- Comme l'indique l'Encyclopédie de sécurité et de santé au travail de l'OIT, "à la différence du citoyen qui assiste à la scène, un travailleur appartenant à l'une de ces professions ne peut simplement quitter les lieux."³
- Suite à la crise financière de 2008-2009, les gouvernements ont adopté des mesures d'austérité sévères en matière d'emploi et de financement qui ont affecté les SPU; par ailleurs, la crise actuelle a mis en évidence l'impact négatif de ces mesures sur l'état de préparation aux situations d'urgence⁴.
- Lorsqu'ils fournissent une assistance aux patients et à leurs familles, les SPU doivent observer des protocoles stricts ayant pour but de les isoler de l'infection.
- Les équipements dont ces travailleurs ont besoin pour accomplir leurs tâches sont complexes, coûteux et très longs à produire, ce qui rend leur acquisition difficile pour certains gouvernements, de plus, ils peuvent tarder à atteindre les travailleurs qui en ont besoin lorsqu'ils sont commandés après le début de la crise.
- Les travailleurs des SPU peuvent également être victimes du virus et donc faire l'objet de discriminations, tels qu'être privés de l'accès à d'autres services essentiels.
- Ces travailleurs sont également exposés à un risque plus élevé d'éprouver des problèmes de santé mentale, notamment de maladies psychogènes.

3 BIT (2011). Encyclopédie de sécurité et de santé au travail du BIT, Cap. 95.2, "[Les services d'urgence et de sécurité](#)", Guidotti, T.L.

4 Cf., par ex., McCann, L., Wankhade, P., et Murphy, P. (2019). "Conclusion: Understanding emergency services in austerity conditions", en *Critical perspectives on the management and organization of emergency services*, Routledge, Nueva York

► 2. Réponses des mandants et des partenaires

Les États membres ont annoncé plusieurs mesures en matière de congés, de garde des enfants et de soutien financier pour permettre aux travailleurs des SPU d'effectuer leur travail. De nombreux pays membres de l'Union européenne (UE), les États-Unis et d'autres pays, tels que les Fidji ⁵, le Nigéria, le Panama ⁶ et l'Indonésie ⁷, ainsi que certains gouvernements régionaux d'Australie et du Canada, ont considérablement augmenté les budgets alloués aux services de santé.

Par exemple, l'UE a suspendu les limites de dépenses déficitaires et a créé une initiative d'investissement en réponse au coronavirus de 37 milliard d'euros. En Amérique latine et en Afrique, les réponses ont été très variées : dans certains pays, des fonds spécifiques pour le COVID ont été créés en réduisant les salaires des fonctionnaires les mieux payés (par exemple au Costa Rica, au Honduras, au Paraguay et en Uruguay) ⁸. Alors que, dans d'autres pays, les gouvernements ont pris des mesures préventives pour éviter d'avoir à augmenter les dépenses de santé. Les gouvernements locaux sont dans une situation plus difficile en raison de leurs sources de revenus qui sont limitées et plus vulnérables, ainsi que de l'absence de recours aux banques centrales.

Dans certains pays, les mesures liées au travail ayant eu un impact sur les travailleurs des services d'urgence publics, sont les suivantes :

► Ordres de rester à la maison

- Ordonner aux travailleurs qui se sont rendus dans des pays à haut risque, qui présentent des symptômes ou qui ont été certifiés comme étant atteints du COVID-19, ainsi qu'à ceux qui ont été en contact étroit avec eux, de prendre un congé exceptionnel de 14 jours et de rester chez eux (province de Córdoba, Argentine) ⁹.

- Ordonner à tous les travailleurs âgés de plus de 60 ou de 68 ans, ou se trouvant dans des conditions de santé vulnérables, y compris parfois les femmes enceintes, de rester chez eux (République dominicaine, gouvernements locaux et régionaux du Mexique) ¹⁰.

► Mesures liées au travail

- Les efforts de numérisation des services ont été intensifiés pour accroître la réactivité.
- L'augmentation temporaire du personnel ¹¹ et le transfert de fonctionnaires non-essentiels vers les services du SPU, soit volontairement soit obligatoirement (Australie, Irlande) ¹².
- Réemploi des travailleurs retraités sans réduction de leur pension (Norvège).
- L'interdiction de licencier des employés publics pendant l'urgence, sauf en cas de violation des règlements d'urgence (République dominicaine).
- Fournir des services gratuits de garde des enfants pendant la crise (travailleurs de la santé publique en France; travailleurs des services essentiels en Belgique et au Royaume-Uni).
- Maintenir les écoles ouvertes pour les enfants en cours élémentaire (de la 1e à 3e année) des travailleurs des SPU (Italie).

5 Narajan, V. (2020). "COVID-19 Response Budget: Health and COVID-19 Response", Fijivillage, 26 mars.

6 El capital financiero (2020). "Presupuesto 2020 se reorientará para atender emergencia sanitaria causada por el COVID-19", 30 mars.

7 Bisara, D. (2020). "Indonesia Drops 3% Budget Deficit Cap for \$25b Covid-19 Stimulus", Jakarta Globe, 31 mars.

8 Bureau de la Présidence de Costa Rica, "Gobierno propone presupuesto extraordinario para ayudar a 375 mil familias afectadas económicamente por COVID-19", 27 mars; Hondunews (2020). "A reducción sueldos de funcionarios públicos", 26 mars; Présidence de la République du Paraguay (2020). "Ejecutivo anuncia reducción de salarios públicos y reforma estructural del Estado", 30 mars; Présidence de l'Uruguay (2020). "Medidas del Gobierno para atender la emergencia sanitaria por coronavirus (COVID-19)", 24 mars.

9 Province de Córdoba, Argentina, Résolution N° 83/2020 du Protocole de Registration du Secrétaire General.

10 Bureau de la Présidence de la République Dominicaine (2020). "Danilo Medina solicitará declaratoria emergencia nacional, dispone cierre fronteras y suspensión docencia y concentraciones de toda índole", video, 17 mars; Gouvernement de la Ville de Mexico (2020). "Acuerdo para prevenir COVID-19 en servidores públicos", 20 mars; Expansión Política (2020). "Estados optan por cerrar negocios y otras medidas contra el COVID-19", 23 mars.

11 Jenkins, S. (2020). "Services Australia to receive extra 5000 workers", The Mandarin, 23 mars.

12 Miley, I. (2020). "Public servants to be temporarily redeployed to support Covid-19 efforts", RTE, 18 mars.

► **Congés**

- Considérer le COVID-19 comme un accident du travail aux fins d'octroi de congés (Espagne)¹³. Autoriser les agences à accorder des congés pour raisons climatiques et de sécurité aux employés qui ne peuvent pas accéder à leurs bureaux et qui sont dans l'impossibilité de télétravailler (États-Unis).
- Permettre aux employeurs publics de modifier les congés et les horaires de travail (France, proposition de modification du statut de la fonction publique).

► **Mesures financières**

- Paiement anticipé des salaires à tous les fonctionnaires (République dominicaine, Honduras).
- Accorder des aides en espèces aux travailleurs d'urgence (Porto Rico, République dominicaine, Singapour).
- Offrir une prime de risques aux employés de première ligne qui ont un contact inévitable avec les personnes sans-abris ou en risque de perdre leur logement (États-Unis)¹⁴.

Ces mesures ont été prises à différents moments et à des niveaux variés¹⁵. Actuellement, on craint qu'après une interruption temporaire la pandémie revienne, et que l'efficacité de ces mesures soit mise à l'épreuve.

On peut identifier un certain nombre de défaillances parmi les réponses politiques en ce qui concerne les SPU et autres travailleurs de première ligne:

- De nombreux gouvernements ne disposent pas des ressources nécessaires, telles que les EPI, pour protéger leurs travailleurs contre les infections sur le lieu de travail.
- Dans certains pays, les SPU ont augmenté le nombre de bénévoles, de travailleurs contractuels et de travailleurs à temps partiel qui sont moins susceptibles de bénéficier de congés de maladie payés et sont donc vulnérables à une perte de revenus et/ou contraints de travailler pendant leur maladie.
- Dans d'autres pays, les employés du secteur public sont parmi les travailleurs les moins bien payés et/ou non payés et ce pendant plusieurs mois d'affilée, ce qui les rend plus vulnérables aux crises¹⁶.

- Les travailleurs volontaires des SPU ne tirent que peu ou pas de revenus du service public.

Sécurité et santé au travail

Compte tenu des risques inhérents décrits ci-dessus, les travailleurs des SPU ont besoin d'un environnement de travail sûr et sain. Les clés du succès sont des mesures cohérentes de préparation aux situations d'urgence et de prévention des catastrophes, l'accès à tout l'éventail de la protection sociale et un suivi complet des risques. Les Directives de l'OIT sur le travail décent dans les services publics d'urgence recommandent que "[l]es gouvernements et les employeurs des SPU devraient fournir des ressources financières et humaines suffisantes pour détecter et prévenir les risques professionnels de manière efficace et pour mettre en œuvre les instruments et les guides élaborés par l'OIT et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que par des organismes régionaux." En outre, les travailleurs des SPU sont tenus de se conformer aux mesures de sécurité et de santé prescrites qui ont été adoptées conformément à l'article 19 de la [Convention \(n° 155\) sur la sécurité et la santé des travailleurs](#), 1981.

Bien que les travailleurs des SPU prennent des risques dans le cadre de leurs fonctions, ils ne devraient jamais être contraints de prendre des risques excessifs. Les travailleurs des SPU devraient avoir le droit de se retirer de situations impliquant un danger imminent et grave pour la vie ou la santé sans craindre de représailles.

Les efforts visant à améliorer la sécurité et la santé des travailleurs des SPU peuvent comprendre:

- Concevoir et mettre en œuvre des mesures de SST adaptées aux rôles particuliers des travailleurs et des employeurs des SPU, ce qui peut être réalisé grâce à la participation des deux groupes au dialogue social;
- Améliorer le système juridique et administratif de sécurité;
- Renforcer les capacités des personnes chargées de la surveillance et de l'inspection en matière de SST;
- Fournir une formation en matière de SST avant l'entrée en service des travailleurs des SPU et une formation continue après leur recrutement;

13 [Décret Législatif Royal N° 6/2020](#), de 10 mars de 2020, arrêtent certaines mesures urgentes de nature économique et de protection de la santé publique. (Espagne).

14 [Loi sur l'aide, les secours et la sécurité financière relatifs aux coronavirus](#), H. R. 748. Le Département du travail des États-Unis définit la "rémunération au risque" comme "une rémunération supplémentaire pour l'exécution de tâches ou d'emplois dangereux impliquant des difficultés physiques".

15 Par exemple, le 23 mars, le gouvernement de l'État de Lagos a ordonné aux agents publics de bas et moyen niveau de rester chez eux pendant deux semaines, bien que la mesure ne couvre que 70% d'entre eux. BBC (2020). "[Coronavirus lockdown: Lagos order junior, mid-level civil servants to stay for house sake of Covid-19 pandemic](#)", News Pidgin, 22 mars.

16 Par exemple, en 2019, la Commission d'experts de l'OIT pour l'application des conventions et recommandations a formulé des observations et / ou des demandes directes concernant les retards de paiement des salaires dans le secteur public par rapport au Bénin, au Cameroun, aux Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guatemala, Libye, Mali, Mauritanie, République de Moldova, Pologne, Tadjikistan, Ouganda et Zambie.

- Lancer des campagnes spéciales de sensibilisation à la SST et à l'application de la loi;
- Permettre aux inspecteurs du travail de contrôler la SST et créer des mécanismes de coordination des données avec les régimes nationaux d'assurance contre les accidents du travail.

En consultation avec les travailleurs et leurs représentants, les employeurs devraient mettre en place des systèmes de gestion de la SST afin d'identifier les dangers et d'évaluer les risques pour la SST, conformément aux [Principes directeurs de l'OIT sur les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail](#), ILO-OSH 2001. Les mesures de contrôle ci-après devraient être mises en œuvre par ordre de priorité:

- (a) Éliminer les risques de contagion;
- (b) Contrôler les sources d'infection à la source par des contrôles techniques ou des mesures organisationnelles;
- (c) Réduire au minimum les risques d'infection grâce à des systèmes de travail sûrs, y compris des mesures de contrôle administratives; et
- (d) Si ces risques ne peuvent être maîtrisés par des mesures collectives, fournir gratuitement au travailleur un EPI adéquat, y compris des vêtements, et mettre en œuvre des mesures pour en assurer l'utilisation et l'entretien.

Les Principes directeurs appellent également à des politiques nationales cohérentes en matière de sécurité et santé des travailleurs des SPU, le contrôle de:

- La cartographie, l'atténuation, la prévention et la réduction des risques professionnels
- L'incidence des mesures prises et la concrétisation des effets escomptés;
- La manière dont la communication et la coopération à tous les niveaux appropriés sont assurées dans la pratique;
- La possibilité d'avoir recours à des groupes d'inspecteurs du travail spécialisés pour superviser le travail au sein des SPU .

Le dialogue social

La plupart des mesures ont été imposées unilatéralement par les gouvernements, prétendument sur une base temporaire. Dans le cas de certains gouvernements centraux et locaux, les gouvernements et les syndicats du secteur public se sont réunis pour discuter des dispositions à prendre pour protéger le personnel.

Au niveau de l'Union européenne, le Comité de dialogue social des administrations centrales a signé en 2015 un accord qui établit un cadre général pour l'information et la consultation des fonctionnaires et des employés

publics des administrations relevant d'un gouvernement central, sur les questions qui les intéressent directement. Bien que la Commission européenne ait décidé de ne pas adopter de directive pour mettre en œuvre l'accord, elle a indiqué que l'accord serait appliqué au niveau national. Les partenaires sociaux européens ont encouragé les États membres de l'UE à investir "dans le renforcement du personnel, des équipements et des moyens des services nationaux de santé, des systèmes de protection sociale et d'autres services d'intérêt général"¹⁷.

De nombreuses conventions collectives du service public comportent des clauses sur les congés prolongés et les équipements de protection individuelle pour le travail ordinaire, mais certains gouvernements ont conclu des accords avec les organisations d'employés publics pour ajouter des mesures liées au COVID :

- En Espagne, plusieurs accords sectoriels ont été conclus pour protéger les travailleurs du SPU pendant la crise du COVID-19 et des accords régionaux sont en cours de négociation.
- En Italie et en Espagne, les gouvernements et les syndicats de travailleurs du secteur public ont négocié des protocoles établissant des mesures de protection sur le lieu de travail¹⁸.
- En Norvège, les parties ont conclu un accord sur le temps de travail couvrant les secteurs municipaux et de la santé, qui permet aux employeurs d'étendre le cadre des heures supplémentaires.
- Les partenaires sociaux ont également conclu des accords au Danemark qui permettent à certains employés d'être transférés vers un autre poste.
- Dans plusieurs pays, les ministres responsables de l'administration publique ont rencontré les syndicats du secteur public pour échanger leurs points de vue.

Certaines organisations d'employés publics ont exigé des mesures urgentes pour compléter les accords existants. En Afrique du Sud, où les agences gouvernementales n'ont fermé que le 24 mars, les syndicats ont exigé l'ouverture de consultations et ont abandonné leur projet d'aller en grève contre l'exigence du gouvernement de renégocier les augmentations de salaires convenues en 2018. Au Canada, plusieurs syndicats regroupant les fonctionnaires fédéraux ont demandé au Conseil du Trésor de clarifier les définitions des termes "services essentiels" et "personnel critique"¹⁹. En Italie, plusieurs grèves ont été déclenchées pour exiger une meilleure protection de la sécurité. L'Internationale des services publics (ISP) a lancé une campagne mondiale sur sa plateforme PeopleOverProfit, "Des travailleurs sûrs sauvent des vies", qui demandait:

17 [Déclaration des partenaires sociaux européens CES, Business Europe, CEEP et SMEunited sur la crise du Covid-19](#), 16 mars 2020.

18 Pardo, J. (2020) "[Gobierno y sindicatos fijan un protocolo para la prevención de riesgos laborales frente al Covid-19](#)", El Plural, 3 mars; Ministère de la Santé de l'Italie (2020). "[Covid-19, siglato il Protocollo per la sicurezza nelle aziende](#)" 14 mars.

19 Institut Professionnel de la Fonction Publique du Canada, "[On demande une définition claire des services « critiques » au gouvernement fédéral](#)".

- Des systèmes de santé publique correctement dotés en personnel et en ressources, équipés pour le long terme afin de répondre à cette crise et à d'autres crises similaires.
- Des EPI suffisants et appropriés et la formation de tous les travailleurs à son utilisation.
- Des mesures adéquates et spécifiques pour soutenir les professionnels de la santé qui vont travailler de longues heures, y compris des soins adéquats pour leurs enfants et autres personnes à leur charge.
- Fourniture de travail à domicile, de congés maladie payés, d'indemnités de chômage d'urgence et, par-dessus tout des soins de santé gratuits.

La Fédération syndicale européenne des services publics (EPSU) informe que les syndicats de plusieurs pays européens ont demandé à leurs gouvernements respectifs de fournir des équipements de protection et des modalités de congé flexibles, non seulement pour les travailleurs de la santé, mais aussi pour ceux des services sociaux, résidentiels et à domicile ²⁰. L'EPSU a également demandé que la priorité soit accordée à la santé et à la sécurité du personnel pénitentiaire et des prisonniers par le biais de la fourniture d'EPI, de la continuité des salaires du personnel pénitentiaire, y compris des indemnités de maladie, et un dialogue régulier entre les syndicats et les autorités pénitentiaires et sanitaires. En Australie, les organismes de service public ont demandé au gouvernement de protéger ses 23 000 travailleurs contractuels s'ils s'avèrent être touchés ²¹.

► 3. Outils et réponses de l'OIT

En cas de pandémie, un bon échange d'informations sur les conditions actuelles et en constante évolution reste essentiel. La [Convention \(n° 151\) sur les relations de travail dans la fonction publique](#), 1978, fournit des orientations sur les mécanismes respectifs. Les États membres doivent aborder un grand nombre de questions qui se posent dans le cadre du dialogue social, qui consiste non seulement à échanger des informations mais aussi à consulter sur les mesures à prendre et à négocier les implications de toute mesure concernant les conditions de travail. Le [Recueil de directives pratiques du BIT sur les facteurs ambiants sur le lieu de travail](#) (2001) qui comprend les contaminants en suspension dans l'air, tient les employeurs pour responsables de la sécurité et de la santé de leurs travailleurs et appelle à la participation des travailleurs aux décisions en matière de SST. Les technologies de l'information peuvent faciliter les moyens d'aborder les problèmes de santé, ainsi que le dialogue social.

Le lavage des mains est un moyen important de prévenir l'infection. La [Convention \(n° 161\) sur les services de santé au travail](#), 1985, la [Recommandation \(n° 164\) sur la sécurité et la santé des travailleurs](#), 1981, et la [Recommandation \(n° 115\) sur le logement des travailleurs](#), 1961, fournissent des orientations pertinentes. Le manuel d'autoformation sur l'accès à l'eau et à l'assainissement sur le lieu de travail,

intitulé [WASH@Work](#) (2016), fournit également inclut également des conseils et des listes de contrôle pour l'application des principes et de la méthodologie de l'OIT en matière de SST aux besoins spécifiques en eau, en assainissement et en hygiène sur le lieu de travail.

En plus des mesures de SST, les Directives de l'OIT sur le travail décent dans les services des SPU appellent au dialogue social, à la formation et à la coordination entre les services, et couvrent le large éventail de travailleurs des SPU ²².

Les normes internationales du travail et les autres principes et outils de l'OIT pertinents en matière de travailleurs des SPU peuvent assister les mandants et les autres agences des Nations unies à l'élaboration d'une politique intégrée et holistique en appui aux services essentiels pour lutter contre la pandémie. Ces normes et principes de l'OIT soulignent la nécessité pour les gouvernements de reconnaître le rôle des organisations d'agents publics dans un contexte de catastrophe et la manière dont elles peuvent participer efficacement à la gestion des catastrophes et aux interventions d'urgence, en plaçant le dialogue social au centre de la réponse aux crises.

²⁰ EPSU (2020). "[The safety and staffing challenges facing health and social services](#)", 19 mars.

²¹ Jenkins (2020), op. cit.

²² V. Narajan, "COVID-19 Response Budget: Health and COVID-19 Response".